

# Tour d'horizon des chantiers les plus importants de swisstaffing en 2009

La création de sa propre caisse de compensation pour allocations familiales; la publication du texte définitif de la convention collective de travail signée par swisstaffing et plusieurs actions de lobbying ont marqué le millésime 2009 de l'association faitière des prestations de travail temporaire. Retour sur les plus gros enjeux des dossiers d'avenir.

Malgré la crise financière et des pertes sensibles enregistrées au niveau des avoirs de la fondation, la caisse de pension de swisstaffing n'accusait qu'un léger découvert (95.5 pour cent) au début 2009. Au vu de cette sous-couverture, le Conseil de fondation décidait à l'époque de renoncer à des mesures d'assainissement. Il a pris cette décision en sachant que la fondation, en cas de nouvelles baisses sur les marchés financiers, pourrait être rapidement et effectivement assainie – du fait de la jeunesse de son effectif d'assurés – si des mesures étaient prises à un moment ultérieur. Etant donné l'évolution majoritairement positive des bourses en 2009, cette procédure s'est finalement avérée superflue. A fin 2009, la Fondation 2<sup>e</sup> pilier présentait à nouveau une couverture à plus de 100 pour cent.

Plus de 200 sociétés assurent leur personnel temporaire ainsi qu'une partie de leur personnel fixe via la Fondation 2<sup>e</sup> pilier swisstaffing. La caisse compte environ 15 000 assurés, dont 600 bénéficiaires de rentes. Ses avoirs s'élèvent à 185 millions de francs. La Fondation 2<sup>e</sup> pilier se distingue par sa structure d'âge très avantageuse et ses frais administratifs réduits qui témoignent d'une gestion très performante.

## swisstempfamily et la caisse de compensation swisstempcomp

La caisse de compensation pour allocations familiales nouvellement créée et dénommée swisstempfamily est entrée en activité le 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'an passé, elle a d'abord servi les six cantons dans lesquels les services de l'emploi étaient exemptés jusqu'alors d'adhérer à une caisse d'allocations familiales

(AG, AR, BE, BS, SO, ZH). Depuis le début de cette année, swisstempfamily a étendu son champ d'activités à d'autres cantons (LU, NE, SG, TG).

En corrélation avec l'extension prévue à la caisse de compensation AVS swisstempcomp en l'an 2011, swisstempfamily proposera ses services dans tous les cantons. Les membres de swisstaffing bénéficieront alors d'une solution centralisée, les décomptes pour l'AVS/AI, pour les allocations familiales et les cotisations CCT pourront se faire sous le même toit.

51 services de l'emploi sont actuellement affiliés à swisstempfamily. Grâce à la structure d'âge marquée par la jeunesse des travailleurs temporaires, swisstempfamily peut offrir des taux de cotisation attrayants.

## Publication de la CCT et lobbying intense à Berne

En été 2009, le seco a achevé l'examen de la Convention collective de travail (CCT) de la branche du travail temporaire signée par swisstaffing et les syndicats Unia, Syna, Employés Suisse et SEC Suisse. Dans la foulée, il a publié le texte de la convention dans la Feuille officielle suisse du commerce. Pendant le délai de recours, plusieurs oppositions ont été formulées, dont le traitement s'est étendu sur les mois qui ont suivi. La question cruciale est celle de la prise en considération d'autres CCT qui n'ont pas de portée générale. Pour résoudre ce point litigieux, une nouvelle publication de la CCT des services de l'emploi sera peut-être nécessaire. Il est dès lors difficile de se prononcer dès maintenant sur le moment exact de l'entrée en vigueur de la CCT.

L'échange avec les associations des services de l'emploi en Europe et aux Etats-Unis ont montré que lesdits services en Suisse n'ont pas eu à ressentir plus durement que d'autres la crise économique et que la branche devait assumer des pertes sensibles dans tous les pays. Néanmoins, les associations de la branche n'ont pas perdu leur clairvoyance et ont tenté de renforcer leurs membres dans leur orientation stratégique et à long terme. La discussion a été émaillée de mots clés tels que changements démographiques, qualification et qualité.

Des contacts réguliers avec les organisations faitières suisses des employeurs, l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers, ont donné la possibilité à swisstaffing d'intervenir en front uni sur certaines questions face aux autorités. En même temps, la collaboration avec les organisations faitières sert de plate-forme à la discussion avec les branches locataires de services. swisstaffing soigne la collaboration institutionnalisée par contrat avec la Société Suisse des

**«Il est difficile de se prononcer dès maintenant sur le moment exact de l'entrée en vigueur de la Convention collective»**

Myra Fischer-Rosinger

Entrepreneurs. Cette coopération inclut notamment l'administration de la nouvelle caisse de compensation pour allocations familiales, swisstempfamily.

D'autres succès démontrés ont été enregistrés, en particulier dans la collaboration avec les autorités en charge du marché du travail. Ainsi swisstaffing a obtenu que l'indemnité de chômage partiel soit également ouverte au personnel interne des services de l'emploi. Pour nombre d'entre eux, ce fut une décharge bienvenue durant cette année économique 2009 où les difficultés n'ont certes pas manqué.

Comme les années précédentes, swisstaffing a organisé en 2009 un lunch avec les parlementaires. Ce fut pour elle l'occasion de présenter à des politiciens de divers partis sa nouvelle étude sur les stratégies HR des entreprises suisses<sup>1</sup>. Du fait des contacts personnels permis dans ce cadre, ces lunches sont spécialement adaptés pour s'adresser directement aux parlementaires au sujet des préoccupations de la branche et répondre à leurs questions spécifiques.

Myra Fischer-Rosinger

<sup>1</sup> swisstaffing (2009). Les entreprises suisses entre globalisation, libre circulation des personnes et évolution démographique. [www.swisstaffing.ch](http://www.swisstaffing.ch)



**Myra Fischer-Rosinger** est collaboratrice scientifique chez swisstaffing.